

Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du Formindep du 11 février 2012

de 9 h 30 à 17 h 30, au 68-70 Bd Richard Lenoir, 75011 PARIS
salle de réunion de la revue Prescrire

Présents le matin à 10h

Philippe FOUCRAS, Jean-Benoît CHENIQUE, Philippe de CHAZOURNES, Anne CHAILLEU, Robert MOLIMARD, Philippe MASQUELIER, Luc DUSSART, Michel COLETTI, Bernard JUNOD, François AUTAIN

Absents: Thierry GOURGUES et Louis Adrien DELARUE prévoient d'arriver vers 11h et Philippe NICOT dans l'après-midi.

Luc DUSSART est rapporteur le matin.

Philippe MASQUELIER est rapporteur après-midi.

Tour de table de présentation:

Philippe FOUCRAS (Ph F): généraliste dans la Nièvre depuis 3 ans, président Formindep, avait annoncé son retrait de la direction de l'association, toujours en perspective, essaie d'en faire moins. Davantage de personnes prennent des initiatives. Présence de jeunes : Louis-Adrien Delarue, beaucoup étudiants à l'AG, 2 thèses tenues à Lyon et à Grenoble : travaux inspirés par le Formindep

1. Procès du Neurontin°, PF jury de thèse
2. De Sophie Sinsard fondatrice du Cri d'éthique, ancienne membre, focus groupe sur les représentations des étudiants sur les firmes

Le Formindep : boîte à outils pour des initiatives locales

Jean-Benoit CHENIQUE (JB C): généraliste, thèse à Pasteur, 7 ans d'expérience dans l'industrie pharmaceutique puis Membre de la commission de pharmacovigilance, commission des bonnes pratiques cliniques. Membre depuis le début du Formindep, anciennement trésorier d'une autre association. Nouveau trésorier du Formindep en succession de Jean LALEUW.

Ph de CHAZOURNES (Ph Ch): a d'autres responsabilités associatives et professionnelles
Généraliste à la Réunion, correspondant HAS

Syndicat à l'URML Sous le nom Union Généraliste Réunion dont les statuts affirment l'indépendance

Le 1^{er} décembre 2012 aura lieu la 1^{ère} journée de l'indépendance médicale de l'océan indien, condition à la participation : indépendance

Sens de la présence du CA : sera peu présent, CI entre les différents engagements, confrontation aux obstacles+++ , Formindep sert à augmenter la motivation, faire le lien entre plusieurs intérêts communs. Rappelle la présentation des Médicamenteurs par **Ph F** à la Réunion.

Anne CHAILLEU (A Ch) : pas professionnel de santé, femme.

Arrivée au Formindep suite au retrait d'un médicament utilisé dans ma maladie. Personne ne s'intéressait à cette question. Recherche et trouve Formindep, adhérente 2008, Une non-professionnelle au CA c'est important.
Ingénieure à l'agence spatiale européenne.

Robert MOLIMARD (R M)

Arrivé au Formindep attiré par son fils généraliste à Bourges, Universitaire de formation médecine interne, intérêt au tabac en 1977 par ce que c'était la première cause de mortalité, le problème du tabac était la dépendance. 1988 a été le mensonge du siècle : publication d'un énorme pavé: nicotine = addiction. Il existe une addiction au tabac mais pas à la nicotine, mythe très lucratif monté par l'industrie pharmaceutique. Diplômé de tabacologie pendant 20 ans et actuellement isolé, seule possibilité d'expression donnée par le Formindep avec la rubrique Alter-tabacologie qui marche bien: certains de ses articles sont les plus lus. Tout ce mythe est porté par la publicité. Il faudrait pouvoir faire éclater le scandale. DAUTZENBERG affirme que l'indépendance de l'expertise n'existe pas, il n'a jamais vu un fumeur. Pourtant il est présenté comme la sommité dans le domaine du tabacologie, cependant ce n'est pas un chercheur. Il n'y malheureusement aucune recherche sur le tabac. Albert HIRSCH pneumologue s'est toujours opposé à la recherche de R M

Philippe MASQUELIER (Ph M) : MG dans le nord, au Formindep depuis sa fondation comme appui et soutien à sa pratique. Il prend conscience de ses limites intellectuelles et de ses capacités de travail surtout au regard du travail réalisé par de nouveaux adhérents Ph N, LA D, A Ch... Il est ravi de ce renouvellement. il est lui même moins disponible pour des raisons familiales mais aussi à cause de nouveaux engagements professionnels (médecin coordonnateur dans plusieurs ehpad).

Luc DUSSART (L D)

Consultant en tabacologie, découverte de l'arnaque des produits de substitution en clinique, création d'un site d'un airneuf.org « les patches sont une arnaque ». Il souhaite soutenir d'éventuelles initiatives du Formindep pour dénoncer ce scandale. Il pense que la médication du sevrage n'est pas souhaitable et contreproductive et préfère l'approche business entreprise, le travail en groupe sous la forme de conférence. Il pense que d'ici peu une cigarette électronique Pfizer verra le jour dès que ce sera rentable. Il va y avoir une migration intellectuelle du concept de sevrage nicotinique à l'usage de l'outil de cigarette électronique. il serait favorable à ce que le Formindep s'empare de la question du charlatanisme de la politique actuelle de lutte contre le tabagisme

Michel COLETTI (M C)

Pharmacien (stage : officine, hôpital, firmes et marketing...) puis médecin généraliste et enseignant à Bobigny (analyse critique...) FMC (analyse critique de l'information)

Rencontre de Gilles BARDELAY et travail avec Prescrire, rencontre avec Ph F, « si tu n'entretiens aucune relation avec les firmes tu ne seras jamais prof »

Expert à l'Afssaps par piston, sans aucun lien d'intérêts, actuellement dans la commission auto-médication : sous-marin de Prescrire.

Formation au Québec : exercice de la pharmacie, enseignement à la fac de médecine et intégration de ces méthodes pédagogiques à son retour en France, au Québec les étudiants notaient les enseignants.

FMC : attiré par une école du Formindep pour organiser des formations indépendantes, il y a de la place pour une formation indépendante. Doute sur la volonté réelle de faire des économies et sur d'éventuels liens entre l'industrie et les caisses d'assurance maladie

Bernard JUNOD (B J)

Chercheurs : quand on a un faux cancer on est persuadé de sa capacité à le guérir. Le dépistage précoce fabrique de faux cancers, épidémie apparente de cancers, particulièrement pour les cancers du sein et de la prostate. Mythe juteux, il existe des influences qui s'opposent aux constats scientifiques.

Formindep : il faut acheter une personne pour qu'elle nuise aux autres. Une publication octobre 2011 sur l'épidémie apparente du cancer du sein en France en collaboration avec d'autres chercheurs internationaux. Recours contre EHESP, discrimination injuste, réintégration possible à voir dans les semaines à venir.

François AUTAIN (F A)

Libéré complètement de toute activité professionnelle, retraité à temps complet. A l'époque du Vioxx°, il a été à l'origine de la commission parlementaire d'enquête, occasion de la première audition du Formindep. Puis celles de la Grippe, du Mediator...

Adhérent depuis longtemps.

Anciennement MG, député, sénateur (1983-2011), il a participé à l'élaboration du programme santé de François MITTERRAND qui n'a pas été appliqué.

L'avenir paraît sombre.

Louis-Adrien DELARUE (LA D) (arrivé à 10h45)

MG installé depuis un mois en libéral, il s'est assez vite rendu compte de l'absence de critique totale de la part des enseignants et des étudiants vis-à-vis des firmes. Il a cherché à réaliser une thèse qui traite des CI à la HAS au travers de l'élaboration des recommandations et de leur conséquence sur le contenu de ces recommandations.

Les enseignants de Poitou Charente ont décidé de limiter les thèmes de thèse qui pourraient déranger.

Ph de CH :

Remise à **LA D** du premier « Med'Océan d'or »

Action européenne - Anne Chailleu**Ph F :**

EMA terrain du Pharmaggedon, point stratégique concernant les enjeux stratégiques. Anne va résumer la situation à l'EMA, à l'issue de sa présentation tour de table

A Ch :

1/ Affaire Lönngren : mis en évidence d'un pantouflage avec comme suite positive le refus du parlement de signer le budget de l'EMA. Il existe des preuves que Lönngren a fondé une entreprise de conseil alors qu'il était encore en fonction. Avec Alter EU et HAI, Anne, en tant que représentante du Formindep, a signé en décembre 2011 un communiqué de presse qui rapporte ces faits. Lönngren contre-attaque et adresse une mise en demeure par intermédiaire de son avocat aux trois personnes concernées. Il y a une menace de procédure en diffamation devant les tribunaux anglais contre Anne mais pas contre le Formindep (en effet le communiqué n'a pas été publié sur le site du Formindep). C'est aux accusés de faire la preuve de la véracité des affirmations du communiqué. Le collectif a recours à une avocate qui les rassure: les statuts des associations et la défense du bien publique sont à leur avantage; la seule erreur factuelle

(erreur d'adresse de la société) vient de la société elle-même (la bonne fois peut être prouvée puisque la source a été conservée). La diffusion du communiqué de presse vers la Grande Bretagne est très faible, très modeste et donc la plainte ne devrait pas être retenue, la seule diffusion importante est celle du BMJ mais c'est là sous la seule responsabilité du journal.

2/Action devant la cour européenne de justice pour annuler la mise sur le marché de médicaments (le pendant de l'action en annulation auprès du CE des recommandations HAS pour raison de non gestion des CI)

Etape préliminaire :

Identifier un médicament candidat : 1^{er} semestre 2008 (nous avons obtenu un rapport d'audit interne de l'EMA à propos de 8 médicaments dont les conditions d'évaluation ne respectaient pas la réglementation concernant la gestion des CI non déclarés). Il existe également un audit de la commission européenne qui porte sur l'évaluation scientifique des médicaments. Mais ces demandes n'ont pas permis d'obtenir les données brutes qui se seraient perdues... Action de député européen sous la forme de question écrite au parlement européen afin d'obtenir le rapport intégral avec toutes les documents de travail.

Dans l'hypothèse où ces données sont obtenues, il faut trouver un intérêt à agir (intérêt direct + dommage) ce ne peut être qu'un patient qui porte plainte. Récupérer les DI des experts, choisir un médicament au rapport bénéfice/risque défavorable: ex du Dabigatran et lamotrigine (extension au syndrome bi-polaire) cf. Amalyste (association des victimes des syndromes Lyell)

Ph M :

Les décisions de la commission européenne reposent-elles sur un processus formalisé, en particulier concernant le contrôle de l'indépendance de l'avis de l'EMA ? Dans ce cadre, quel est le droit à agir du Formindep ?

A Ch :

Formaliser des liens entre différentes associations étrangères : échanger nos informations, nos actions, des articles...

Ph M :

Il me semble pertinent que le Formindep s'engage dans ces questions. Un recours juridique pour avancer me semble très pertinent.

L D : propose la professionnalisation de l'association en terme de communication y compris vers l'étranger. On ne peut pas faire ce travail avec seulement des bénévoles. Il faut au moins un mi-temps salarié.

M C : connaît un juriste canadien bilingue, juriste

Site de victimes : témoignage enregistré de patients victimes, parallèle avec l'EBM sur les médicaments healthtalk online <http://www.healthtalkonline.org/>

Personnes ressources : Samuelson (Caen)

Thierry GOURGUES (T G):

Cela relance l'intérêt à la traduction en anglais du site.

BJ :

Formindep est un ferment. On a une crédibilité vis-à-vis des partenaires y compris européen.

L'Europe, quel avenir ? Nous ne sommes pas maîtres. Kafka : intérêts extérieurs majeurs. Sujet de sensibilisation, le Formindep est aussi source d'actes réalisés par d'autres. Pharmaciens inspecteurs formés par EHESP: sujets de sensibilisation possible.

Favorable aux échanges avec d'autres pour éviter de rester en vase clos.

FA :

Les firmes ont pris le pouvoir en Europe, avec l'EMA comme bras armé ? Quels moyens pour cette action ?

Foisonnement d'associations, nécessité de repérer les associations qui développent les mêmes objectifs somme toute restreints.

Ph F :

L'EMA = Afssaps, ne sont pas notre cœur d'action. L'EMA est une cible par défaut. Il n'existe pas d'HAS européenne. Il ne faut pas s'attaquer aux personnes, les étudier certes+++ , mais personnaliser les actions est une prise de risque qui peut se retourner facilement contre nous. Les sujets européens ne sont pas porteurs en France. Les moyens de défense des parties adverses sont importants +++ . Les attaques des institutions sont peut-être plus bénéfiques mais il existe toujours le risque de récupération et d'adaptation des structures.

L'action de l'EMA doit se construire sur le long terme, avec comme fer de lance Anne, mais aussi avec des membres du CA qui suivent. Il est nécessaire de poser les bonnes questions, de trouver la faille et de trouver un bon professionnel juriste. A chercher sur cette année.

No Gracias, union dans l'action, union conjoncturelle si nécessaire.

JB C :

Je risque d'être à la traîne, et de faire partie des wagons à la traîne sur ce sujet

Ph Ch :

L'Afssaps est représentée à l'EMA

Nous sommes en droit d'attendre la transparence de ce que le représentant français entend et dit : objet d'action

Prescripteurs sur lesquels ont peu agi au niveau de leur formation et des universités.

LA D :

Quelle conséquence d'une éventuelle plainte en diffamation : dommage et intérêts ?

Sont responsables l'auteur des propos et l'éditeur.

T G :

Faire intervenir des juristes pourrait être intéressant

A Ch :

La France est surreprésentée à l'EMA, en quoi l'interpellation des experts français pourrait changer le fonctionnement de l'EMA ?

Interpellation ciblée de l'EMA par l'intermédiaire de l'Afssaps sollicitée pour qu'elle joue son rôle auprès de l'EMA

Ph F :

Demande au CA de se prononcer sur l'engagement du Formindep à chercher des pistes pour évaluer faisabilité d'une action Afssaps/EMA

12h40**Repas pique-nique pris en commun****13H40****Interpellation des politiques pour la présidentielle****Ph F :**

Questions sur la pertinence et les moyens avant les élections sur les problématiques de l'indépendance de l'information et la formation.

Quelle pertinence et quel intérêt de cette interpellation ? Quels moyens à utiliser ? Nos propositions concrètes ? Interpellation des candidats leur programme sur ces sujets. Ou travail comparatif des différents programmes...

Ph Ch :

A la Réunion : les politiques sont systématiquement interpellés lors de leur venue sur l'île, l'information circule alors très rapidement du local au régional puis au national. Il serait souhaitable de poser une question très fermée sans échappatoire possible, cette question pourrait être relayée partout.

LA D :

Importance de l'interpellation pour mettre les politique en face leur responsabilité, cette interpellation a le mérite de faire connaître ces questions dans le public.

Leur demander de se prononcer sur nos propositions sur l'indépendance de l'expertise semble préférable à leur demander d'exposer leur programme, ce qui risque d'être un grand n'importe quoi.

A Ch :

Il faut éviter de comparer leurs propositions par risque d'être étiqueté partisan. l'intérêt pour que le sujet soit abordé dans le public est l'existence d'un relai médiatique (Irène Frachon). Objet de communication et donc pas forcément réalisé par le Formindep, certaines personnes peuvent s'en emparer pour communiquer.

R M :

Piège des bienpensants (groupe d'interpellation d'Irène Frachon).

Il faut interpellier les candidats sur les questions fondamentales pour le Formindep : celle des conflits d'intérêts et sur une formation indépendante des laboratoires pharmaceutiques; si on déborde, on s'exposera aux critiques.

Philippe NICOT (Ph N):

Frachon a été déçue de ses contacts avec les partis politiques.

Les propositions du Formindep doivent être médiatisées et connues, identifiées à l'occasion du débat présidentiel. Il n'y a pas de risque à exposer nos idées : risque sanitaire des CI, indépendance des prises de décisions en matière de santé et de formation, lutte contre

les industriels de santé. Il faut répéter le message sur l'indépendance au cours de la campagne, c'est le bon moment.

Ph M :

Demander au candidat de se positionner par rapport à la proposition du Formindep pour que l'indépendance de l'expertise soit garantie pour toute décision de santé publique en France ainsi que dans la formation.

Interpeller les candidats est intéressant afin d'obtenir un document écrit d'engagement de leur part pour nous en servir le cas échéant et le temps voulu et les remettre face à leur engagement (comme nous l'avons fait avec L.DEGOS qui, en tant que président de le HAS, s'était fait le chantre de la transparence et de l'indépendance. Mais dubitatif sur l'efficacité d'une telle action.

L D : un seul sujet m'intéresse, c'est le tabac. Mais ce sujet ne sera pas au centre des débats. Une question : « les class actions »

M C :

Projet de loi dans les six mois : class action

Quelles propositions de sanctions contre les responsables du médiateur

Envisagez-vous d'obliger de mettre sur leur CV leurs liens d'intérêts

Etes-vous pour ou contre le maintien de la VM

Rémunération à la performance. Rémunération supplémentaire pour les médecins qui ne reçoivent pas de VM

T G :

Décortiquer les programmes pour évaluer les risques des influences. Vous engagez vous à limiter les influences existantes ? Les programmes politiques de santé ne sont pas visibles dans le détail. Rechercher les liens d'intérêts de ceux qui font les programmes (ex du LIR , think thank innovation santé)

B J :

La question sur l'indépendance de l'expertise en tant que telle n'est pas pertinente à poser. Faire une liste de 10 questions qui redonnerait de la cohérence à l'association

F A :

Une lettre aux candidats différente en fonction des candidats. Exemple: les lacunes mis en évidence pour le sénat sur la loi sur les médicaments; loi sur la déontologie de la vie publique à remettre sur le tapis.

Il faut en rester à l'objet de l'association et agir en amont, au moment de l'octroi de l'AMM, dédommagement pour des effets secondaires attendus (syndrome de Lyell ...). Intérêt que ce soit le Formindep lui-même qui s'exprime.

Ph F :

En ce qui concerne notre présence sur la place médiatique, l'aura médiatique est représentée par Irène FRACHON qui n'est pas le porte-parole du Formindep. Notre visibilité médiatique est un micro point du débat général. Il reste les questions à poser: comment s'organiser pour les choisir et les diffuser aux candidats, collecter les réponses et les mettre en ligne.

Décisions du CA concernant l'interpellation des candidats :

Accord du CA pour mettre en place cette action

Relevé des adresses de courriels, postales des candidats

Ph F rédigera rapidement une proposition de 5 questions soumises au CA:

1/CI risque sanitaire, 2/la loi votée insuffisante, indépendance de l'expertise, protection des lanceurs d'alerte, 3/transparence de l'information (université, média...), 4/dépistage systématique du cancer du sein (moratoire du dépistage...), 5/quelles actions comptez-vous mettre en place pour améliorer l'indépendance de l'EMA.

Les sollicitations du Formindep :

Le Formindep, invité dans un jury de thèse au sein de la faculté de LYON. Le département de la médecine générale de Lyon reste en pointe sur l'indépendance de la formation, la thèse étudie les stratégies de l'industrie pharmaceutiques dans le procès du Neurontin.

Paul Scheffer: rencontre ADNC 16-17 mars 2012 : carte blanche au Formindep, traitée par LAD qui abordera aussi le travail de sa thèse. Une thèse de médecine à l'épreuve d'une formation médicale sous influences.

BJ : La thèse permet de sortir du carcan de la formation médicale

Intervention à Rennes le 6 mars sur un Master d'Économie et de Gestion des Établissements Sanitaires et Sociaux (EGESS) à la faculté des Sciences Économiques de l'Université de Rennes 1 : Brigitte Anton-Kuchli, endocrinologue libérale et hospitalière, s'était proposée mais se désiste compte tenu du changement de date. Bernard JUNOD propose de s'y rendre.

Colloque surmédicalisation Princeps 27-28 avril: François Pesty, Jean-Claude Salomon, et Elena Pasca. Présence de François AUTAIN ?

Dépistage du Cancer du sein

B J : La bataille du dépistage est bien engagée.

Conférence de presse de Goetzsche, présence de 3 journalistes dont Catherine Sokolsky. Mise en ligne sur le site du Formindep de la traduction de son interview sur la BBC. Le ministère déclare que le programme de dépistage mise en place par Thatcher, sera ré-évalué, a annoncé le tsar du dépistage en partenariat avec le service de recherche sur le cancer non lié au programme. Cette réévaluation fait suite à un courrier d'un MG qui a affirmé qu'elle avait le droit de dire non (article publié dans le BMJ (Iona Heath) Goetzsche rationalité critique.

En France, le livre No mammo est un moteur de la remise en cause.

Mais il y a d'autres remises en cause, comme celles faites par Autier et deux MG dans la recommandation HAS.

On en parle aussi:

- dans un article dans Elle (Virginie Bagouet). <http://www.elle.fr/Societe/News/Cancer-du-sein-le-depistage-en-question-1897134>
- dans un article de la revue Ouvertures.net
- dans un article de Que Choisir Santé

L'actualisation de la notice d'information de Goetzsche est en cours de traduction.

Rachel CAMPERGUE et son site sont référencés sur le site du Formindep

Formindep Suisse:

Pas de nouvelles depuis la réunion téléphonique du bureau avec Jean-Pierre Spinosa qui est médecin gynécologue à Lausanne et avait sollicité l'association pour la création d'une association suisse équivalente. Il est co-auteur de « La piqure de trop » avec Catherine RIVA.

Une action commune (un article) est en cours à propos d'un article dans le Lancet sur le dépistage du cancer du sein et les conflits d'intérêts non déclarés: il s'agit de s'attaquer au pape de la mammographie qui annonce une réduction de 30% de réduction de mortalité par cancer du sein. Les chiffres sont erronés. L'articles est signé par 41 auteurs qui affirmaient les bienfaits du dépistage. TABAR ment quand il affirme à plusieurs reprises qu'il n'a aucun conflit d'intérêts. Cet action va être publiée par le LANCET.

Fonctionnement du site, vie de l'association

JB C :

Depuis un mois, le changement d'adresse n'est toujours pas fait, pas de CB, aucun outil de trésorerie actuellement.

Que dire de changer de banque vers le crédit coopératif ?

Facilité de paiement : actuellement chèque et Paypal, possibilité de prévoir un prélèvement automatique. Possibilité d'utiliser un logiciel de compta associatif qui simplifierait la gestion.

Ph F :

Regret de ne pouvoir répondre à l'ensemble des courriels reçus de certains adhérents, Philippe NICOT propose de recevoir le transfert des courriers afin de proposer une réponse.

R M :

Evoque le risque d'une OPA sur le CA, ce risque n'est pas partagé par le bureau.

Implication des adhérents dans la vie du Formindep :

Michel COLETTI: Est-il possible de rendre accessible les coordonnées des adhérents avec leur localisation ? Thierry mettra en place à une carte interactive sur une partie du site protégé.

Développement Professionnel Continu :

Conseil des DPC qui doivent intégrer les dpi

Le dossier est à creuser, l'indépendance est celle des acteurs et des contenus. Faut-il s'y intéresser ?

Philippe NICOT : FMC + évaluation des pratiques = DPC à partir d'indicateurs

Sur demande de Philippe Foucras, **Louis-Adrien Delarue accepte de rédiger une note sur le DPC, son fonctionnement, sa mise en place**, afin de nourrir une réflexion sur une éventuelle action.

Le Formindep n'est pas un organisme de formation reconnu, rien ne nous empêche de solliciter les facultés pour proposer des interventions sur la formation à l'indépendance. En écho à une demande des étudiants.

Quelle action vis-à-vis de la HAS ?

LA D : quel impact des écrits sur la HAS ? Nécessité de suivre les nouvelles reco révisées. Comment médiatiser.

Ph M : Est-il possible de réviser une recommandation abrogée ? Recherche sur la commission de validation des recos et son rôle dans la nouvelle reco. Interpellation de HAROUSSEAU à voir avec **LA D** et **Ph N**

Base de données aux liens d'intérêts ?

M C: propose un fichier d'accès aux liens d'intérêts, **Ph F** pose la question pour quel objectif, danger de juger le Formindep qui risque encore d'être stigmatisé. Intérêt de disposer d'un instrument de transparence

Prochaine date de réunion CA : 16/23/30 juin ?

Date de la Rencontre et AG du Formindep sur deux jours ? 17/18 novembre

Fin de la réunion à 17h30